



Bulletin spécial congrès

Une école ancrée dans la transformation sociale

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réunit son congrès national. Le prochain se déroulera du 6 au 10 juin 2016, à Rodez. Afin de le préparer, chaque section organise préalablement son **congrès départemental**.

En tant qu'adhérent-e, tu es invité-e au 10ème congrès départemental du SNUipp-FSU 36:

Lundi 23 mai 2016

de 9h à 17h 34 Espace Mendès France – Châteauroux

Ce temps important, ouvert à l'ensemble des syndiqué-e-s, permet de débattre de l'orientation, des revendications, du projet syndical du SNUipp-FSU.

Ce projet est décliné en quatre thèmes :

- Transformer l'école pour combattre les inégalités
- Organisation et fonctionnement de l'école
- Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels
- Quel syndicalisme pour transformer l'Ecole et la société, pour obtenir des avancées ?

Tu trouveras dans ce journal une synthèse de ces thèmes qui nous permettront de **débattre**.

L'inscription au congrès te permet de bénéficier d'une **autorisation d'absence de droit**. Tu trouveras dans ce journal une convocation à joindre à ta demande d'autorisation d'absence.

Nous comptons sur ta présence!

Lundi 2 mai 2016

Sommaire

- Edito
- Congrès départemental : thèmes 1, 2 et 3
- Congrès départemental:
 thème 4 Démocratie au
 SNUipp
- Démocratie au SNUipp : le Conseil syndical

Ce congrès triennal est également l'occasion de composer le **conseil syndical**, qui fait vivre le SNUipp-FSU dans notre département. Il regroupe des collègues de plusieurs secteurs géographiques exerçant sur des missions et des postes différents.

Si tu veux faire partie du Conseil Syndical, rendez-vous page 4.

4 thèmes en débat



Synthèse des problématiques posées par les 4 thèmes **mis en débat** lors du congrès national.

Tu as reçu les textes complets avec le dernier numéro de Fenêtres sur Cours.

<u>Thème 1 :</u> Transformer l'école pour combattre les inégalités.

Ce thème traite du fonctionnement de l'école sous l'angle de la scolarisation et des apprentissages des élèves.

La première partie évoque la nécessaire <u>transformation</u> <u>des conditions d'apprentissage des élèves</u>, par la baisse des <u>effectifs</u> dans les classes, les enjeux de la <u>maternelle</u> (quid de la scolarisation précoce ?), la relation aux <u>familles</u>, le <u>climat scolaire</u>, le socle et les <u>programmes</u>, les relations école collège, les <u>rythmes</u> scolaires.

Un zoom est effectué sur les revendications du SNUipp-FSU sur les nouvelles organisations de l'école.

La seconde partie porte sur l'<u>école inclusive</u> et les moyens donnés, avec un zoom sur la <u>scolarisation des élèves</u> en situation de handicap. Les dispositifs et structures au service d'une ambition éducative sont défendus : RASED, SEGPA, ULIS...

La troisième partie cible le travail enseignant, le rôle de concepteur et la place du <u>travail d'équipe</u>.

Une quatrième partie développe les revendications sur la <u>formation initiale</u> (la démocratisation de l'accès au métier, les ESPE, la place du concours, les parcours de formation) et la <u>formation continue</u> (les formateurs, contenus et modalités).

<u>Thème 2 :</u> Organisation et fonctionnement de l'école

En trois parties, ce thème évoque les différentes facettes du fonctionnement de l'école en tant que <u>service public d'éducation</u>, avec une introduction qui caractérise les réformes en cours.

La première partie cible le fonctionnement de l'école, avec d'une part le développement des revendications autour de la direction (simplification des tâches, formation, décharge), et d'autre part l'importance des métiers non enseignants (AVS, aide à la direction et au fonctionnement de l'école).

La deuxième partie porte sur l'exigence d'un service public d'éducation de qualité sur tout le territoire : <u>éducation prioritaire</u>, <u>zones</u> rurales, outre-mer et sur son financement.

La dernière partie traite des relations entre <u>l'école et ses partenaires</u> : parents d'élèves, collectivités et associations partenaires.

Thème 3 : Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels

Ce thème traite des droits des personnels, enseignants et non enseignants.

La première partie traite des <u>salaires</u> et des <u>carrières</u>, avec des enjeux forts notamment suite au protocole PPCR. Les débats portent notamment sur la <u>place de l'indemnitaire</u> (ISAE, missions particulières dans l'ASH ou la formation...), sur l'<u>évaluation des enseignants</u> (quelles évolutions ? quelle prise en compte de la dimension collective d'équipe ?).

La seconde partie porte sur les <u>conditions de travail</u> des enseignants : pour une baisse de notre <u>temps de travail</u> (quelle organisation de l'école ? Comment passer d'une polyvalence au sein de la classe à une polyvalence d'équipe ?), vers une évolution de nos <u>obligations de service</u> (temps d'accueil, APC, 108h...). Le texte questionne également la façon dont le SNUipp-FSU doit s'intéresser au travail enseignant : comment s'emparer syndicalement des travaux effectués avec des chercheurs ? Comment intégrer dans le temps de travail un temps d'échange sur les pratiques professionnelles ? Enfin, il est largement question de la médecine du travail, largement insuffisante, et des CHSCT.

La troisième partie porte sur les droits à respecter et à gagner : l'abandon de la gestion managériale croissante, les questions de <u>mobilité</u>, de <u>temps partiel</u>, de la fin de carrière, la nécessaire <u>formation continue</u> tout au long de la carrière et l'<u>action sociale</u>.

La quatrième partie combat la <u>précarité</u> dans les écoles, que ce soient pour les <u>emplois aidés</u>, les <u>AED</u> ou les contractuels. Un zoom pousse la réflexion sur le métier d'AVS qui doit être reconnu.

Deux parties sont consacrées aux <u>retraites</u>, aux alternatives possibles que nous devons porter et au développement de la solidarité intergénérationnelle.

Enfin, les trois dernières parties sont respectivement consacrées aux <u>PEGC</u>, à l'<u>éducation à l'étranger</u> et au nouveau corps de <u>psychologue de l'éducation</u>.

2 SNUipp-FSU 36

Lors du congrès



Thème 4:

Quel syndicalisme pour transformer l'École et la société, pour obtenir des avancées ?

Ce thème contient deux parties sur notre <u>outil syndical unitaire au service d'une transformation de la société</u>.

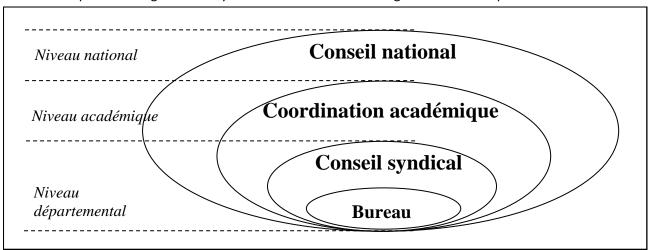
La première partie expose la volonté du SNUipp-FSU à développer un syndicalisme unitaire, rassembleur, à vocation majoritaire. Le texte effectue un retour sur les dernières élections professionnelles et la nécessité d'unir et rassembler autour de notre projet revendicatif, avec des <u>droits syndicaux renforcés</u> (réunions d'information syndicale, moyens donnés aux délégués des personnels, syndicalisme retraité...). Une sous-partie porte sur l'organisation et le fonctionnement du SNUipp-FSU (démocratie interne, renouvellement, rajeunissement et féminisation des équipes militantes, liens avec la profession), avec un zoom sur le <u>syndicalisme de proximité</u>.

La seconde partie traite des <u>droits humains</u>: droits des enfants et droit à l'éducation (migrants, Roms, RESF), les <u>luttes contre les discriminations</u> (liées au handicap, liées à la précarité sociale, les droits des femmes, l'égalité filles-garçons, le racisme et la xénophobie). Cette partie porte aussi sur les droits individuels et collectifs à préserver : lutte <u>contre l'extrême droite</u>, <u>la défense des libertés face aux politiques sécuritaires et la <u>laïcité</u>. Un dernier chapitre porte sur les engagements du SNUipp-FSU à l'international.</u>

La démocratie au SNUipp-FSU



La vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre s'organise autour de plusieurs instances.



- **Le bureau départemental :** composé des enseignants bénéficiant d'une décharge, il permet le fonctionnement courant de la section du SNUipp-FSU36 et la mise en œuvre des décisions du conseil syndical.
- **Le conseil syndical :** c'est l'instance délibérative départementale où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos revendications et se construisent nos actions.
- La coordination académique : instance qui réunit le coordonnateur académique et des représentants des 6 sections SNUipp-FSU de l'académie d'Orléans-Tours.
- Le conseil national: instance délibérative qui se réunit tous les 2 mois à Paris, au sein de laquelle chaque département est représenté par un-e délégué-ée. Les axes revendicatifs du SNUipp-FSU et les actions à conduire y sont discutés. Les débats aboutissent au vote d'un texte action.

3 SNUipp-FSU 36



FSU La démocratie au SNUipp-FSU 36



Le conseil syndical : une instance départementale essentielle

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important, à l'instar de l'assemblée générale d'une association. C'est le temps d'expression des adhérent(es) sur l'orientation, sur les revendications, sur le projet syndical, sur les statuts...

En amont, la réflexion et les échanges s'effectuent régulièrement au cours d'une instance primordiale qui est le **Conseil Syndical départemental.** Ce dernier regroupe des collègues de tous les secteurs géographiques du département ainsi que les diverses spécificités de nos métiers (adjoint, directeur, maternelle, élémentaire, ASH, conseiller pédagogique, etc...).

Pluraliste dans son identité et convivial dans son fonctionnement, le conseil syndical est le lieu où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos mandats et se construisent nos actions. Ainsi, une fois par période environ, le conseil syndical du SNUipp-FSU 36 se réunit.

Et pourquoi pas toi?

Le syndicat ne vit que par ses syndiqué(e)s et grâce à celles et ceux qui sont volontaires pour consacrer un peu de leur temps à son activité. Aussi, nous t'invitons à te porter candidat(e) si tu le souhaites, pour faire partie du Conseil Syndical. Pour cela, complète la déclaration de candidature ci-dessous et renvoie-la à la section du SNUipp-FSU 36, si possible avant le 15 mai 2016 même si tu n'es pas présent au congrès.



Congrès départemental

Lundi 23 mai 2016

9h00: accueil.

9h15 : ouverture du congrès.

9h45 : bilan moral et financier du SNUipp-FSU36. 10h15 : travail en commissions sur les thèmes 1 et 3.

12h15: apéritif et repas offerts.

13h30 : rapport des commissions, débat et vote. 15h30 : perspectives et élection du conseil syndical.

17h00 : clôture du congrès.

Signature:

Nous comptons sur ta présence.

(Inscription par courriel : snu36@snuipp.fr)

Merci de nous dire si tu viens avant le 15 mai.

Candidature au Conseil syndical du SNUipp-FSU 36

4 SNUipp-FSU 36